

Notre référence  
Jean-Claude LALOU  
Louis-Favre 29  
2017 Boudry

## A TOUS NOS MEMBRES

### Écomusée de la pêche et des poissons – Cotisation 2024

Madame, Monsieur, Cher-ère membre,

L'Écomusée démarre sa saison 2024 en ouvrant ses portes au public dès ce dimanche 7 avril.

Il est aussi temps pour ses membres de s'acquitter leur cotisation annuelle.

Pour mémoire, le montant de la cotisation annuelle est de **10 CHF minimum par membre**.

Il existe aussi la possibilité de devenir « *membre à vie* » en payant une cotisation unique de 200 CHF.

**Le plus simple est de payer sa cotisation en liquide lors de l'Assemblée générale annuelle.**

Sinon, merci à toutes et tous de faire le meilleur usage du BV ci-dessous, sachant qu'aucun frais ne nous est facturé par e-banking ou par virement bancaire sur l'IBAN CH83 0076 6000 1026 7075 9

Le paiement au guichet postal est également possible mais entraîne des frais...

Recevez mes cordiales salutations.

JiCé Lalou, trésorier



Créé avec qr-generator.ch

#### Récépissé

Compte / Payable à  
CH83 0076 6000 1026 7075 9  
Ecomusée de la pêche et des poissons  
Chemin Alfred-Borel 100  
2022 Bevaix

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant  
CHF

Point de dépôt

#### Section paiement



Monnaie Montant  
CHF

Compte / Payable à  
CH83 0076 6000 1026 7075 9  
Ecomusée de la pêche et des poissons  
Chemin Alfred-Borel 100  
2022 Bevaix

Informations supplémentaires  
Cotisation 2024

Payable par (nom/adresse)